

Cahiers de la Méditerranée

65 | 2002 :

L'esclavage en Méditerranée à l'époque moderne

Course et contre-course en méditerranée ou comment les algériens tombaient en esclavage

(XVI^e siècle – 1^{er} tiers du XIX^e siècle)

MOULAY BELHAMISSI

Full text

- 1 Trois siècles de luttes acharnées, de guerres meurtrières et d'atrocités entre une jeune Régence active et entreprenante à ses débuts, et la plupart des nations maritimes d'Europe mues par des préjugés anti-musulmans, un esprit de croisade et des appétits politico-économiques, engendrèrent toutes sortes de heurts et de malheurs. Aux milliers de morts de part et d'autre, de disparus en mer, s'ajouta le pitoyable lot de captifs.
- 2 C'est ainsi que dans de nombreux Etats chrétiens (Portugal, Espagne, France, Angleterre, Etats italiens, Malte et jusqu'à l'ancienne Russie) représentant une chrétienté militante, des milliers d'Algériens tombèrent aux mains de leurs ennemis et connurent les affres de l'esclavage.
- 3 Peut-on connaître dans le détail les circonstances de leur capture ?
- 4 Longtemps, la non-exploitation des sources appropriées rendit difficile toute tentative de tirer de l'oubli le drame qui les frappa.
- 5 Les critères occidentaux ont fait de l'esclavage en Méditerranée l'apanage des seuls Musulmans. Et tout a été dit et redit sur les malheurs des Chrétiens retenus à Alger, Tunis ou Tripoli. Consuls, prêtres, voyageurs, chroniqueurs et captifs ont multiplié les récits sur « l'enfer » de Barbarie. Par contre, le sort des Musulmans enlevés et condamnés à la galère ou aux travaux forcés fut à peine effleuré ou timidement décrit.
- 6 Pourtant, les nombreux documents d'archives, souvent inédits, les témoignages, les correspondances, les traités conclus avec Alger font mention de la tragédie vécue par les captifs musulmans.
- 7 Concernant la capture par laquelle tout commençait, nous nous proposons

d'étudier « les quatre zones de dangers qui guettaient les Algériens » :

- L'enlèvement sur leur propre littoral
- La chasse organisée sur mer
- Les risques des côtes et ports européens
- Les incessantes batailles navales

I - L'enlèvement des riverains

8 Procédé classique et ancien ! Bien avant l'arrivée des Turcs au Maghreb central, les nombreuses incursions chrétiennes sur les littoraux étaient un moyen aisé et peu risqué d'acquérir des esclaves, afin d'alimenter les marchés spécialisés ou les galères.

9 Le voyageur oriental Abd al Basat ibn Khalal visita le pays en 1464. Il fut amené à Tlemcen, onze Francs capturés sur la côte de Honaan. Ils s'y étaient rendus à bord d'un vaisseau afin de piller et razzier les riverains. Ensuite, il prit le bateau d'Oran vers Tunis. Mais les vicissitudes de la navigation obligèrent les passagers à descendre à Bougie. Écoutons le récit de l'auteur :

« Nous y trouvâmes, dit-il, des Berbères qui, à notre vue, prirent la fuite, croyant que notre bateau était celui des corsaires chrétiens qui avaient volontairement et par ruse, changé de costumes pour s'emparer des Musulmans ».¹

10 Lors de la première occupation d'Oran, quand la dynastie des Zyanides agonisait, les pirates espagnols pourchassaient les Maghrébins de la cité. Dans une lettre au Corrégidor d'Oran, Moulay'Abd Allah' se plaignait que :

« des Maures qui ont été faits prisonniers par les gens de Carthagène ne sont pas de Tabaqrat (petit village près de Honaan) et sujets du roi, ce que ce dernier attestera par écrit, signé de sa main et s'il le faut, en donnant sa parole royale »².

11 Chaque année, l'Ordre de Malte « armait une douzaine de galères et opérait contre les côtes non défendues »³.

12 Alenzo de Contreras fut un chasseur d'esclaves et de butin. Ses confessions montrent qu'il écumait les rivages du Maghreb et du Proche-Orient ; il s'en vantait sans rougir :

« Nous y fîmes tant de prises que ce serait long à compter, l'on revint, dit-il, tous riches... Nous y fîmes d'incroyables voleries sur mer et sur terre »⁴

13 Juan Rey, patron de barque de La Ciotat, longeant le littoral algérien, enleva en 1563 une vingtaine d'habitants et s'en alla les vendre à Gênes comme galériens.⁵

14 Au XVIIe siècle, les coups de main se multiplièrent. En 1607, les chevaliers de Saint Etienne se rabattaient sur Bône et s'emparèrent d'un riche butin et de deux cents riverains. Puis en 1611, une flotte, sous les ordres du Marquis Santa Cruz ; ravagea l'île de Kerkenna et, en revenant, incendia la ville de Gigel, arrachant des dizaines de citoyens à leurs foyers⁶

15 Vers 1612, plusieurs jeunes, dont le propre fils du pacha, avaient été kidnappés par un corsaire génois, alors que « *cette jeunesse algérienne sur la sérée d'un jour de printemps prenait ses bords au rivage de la mer* »⁷. Quant à Monsieur le Chevallier N. de Clerville, il n'arriva pas à Cagliari en janvier 1662 les mains vides. En route, il s'empara d'un sandale turc avec ses quarante huit hommes, « *puis, passant à Stor (Stora) il prit douze mores qu'il a vendus ici* »⁸

16 La liste des corsaires capturant des Musulmans est longue. Le Sieur Piquet commandait *Bastion de France*, près de la Calle. En 1698, pour se soustraire à ses devoirs envers le gouvernement d'Alger, « *il fit armer ceux qui pêchaient le corail, chargea si diligemment ce qu'il avait de meilleur dans la place... avec cinquante Mores* »⁹ qu'il partit vendre à Livourne aux galères de Toscane.

- 17 Parlant des habitants de Majorque, Dancour disait qu'ils sont « *tous bons matelots, corsaires et grands voleurs, écumant continuellement les côtes de Barbarie d'où ils enlèvent quantités d'esclaves* »¹⁰. En effet, la course chrétienne sévissait d'Oran à la Calle. Les razzias concernaient les endroits mal défendus. Le valencien Juan Canète, Maître d'un brigantin de quatorze bancs, basé à Majorque « *arrivait de nuit, y ramassait les Musulmans qui dormaient sous les remparts* »¹¹.
- 18 L'activité des Espagnols restait soutenue tout le long de la période. En 1717, un brigantin de Majorque « *prit cinq Turcs sur le bâtiment de service du Bastion qui allait de cette ville à Bône* »¹². Deux corsaires d'Iviza ramassèrent en 1755 « *sept bâtiments et quatre-vingt esclaves sur la côte algérienne.* »¹³
- 19 De tous les ports d'Espagne, des navires armés parvenaient jusque devant le rivage algérien pratiquant le rapt et le pillage.¹⁴ Le 21 mai 1775 plusieurs galiotes européennes donnèrent la chasse, sous les remparts de la Calle, à trois sandales¹⁵ de la région. « *Si un bâtiment put se sauver, les autres furent capturés avec vingt deux membres de l'équipage qui furent vendus à Malte* »¹⁶.
- 20 Le chevalier de Valbelle, écrit de Grammont, débarquait à l'improviste et enlevait des hommes dont le nombre atteignit cinq cents qui allèrent grossir la chiourme de Malte. Le comte de Verée s'embusquait hardiment dans une petite crique voisine d'Alger. Il s'empara à la pointe du jour, d'un bateau « *sur lequel il trouva quatre gentilshommes maures et le neveu du Pacha* »¹⁷.
- 21 Des années durant, les incursions maltaises avaient entretenu sur les côtes algériennes, un état permanent d'insécurité. Gosse avoue que « *les chevaliers de Saint-Jean vécurent du pillage des ennemis de la foi* »¹⁸.

II - La capture en mer

- 22 Le péril majeur pour les marins et les passagers était d'être enlevés en mer. Une rencontre inattendue, un abordage réussi et voilà la fin de la liberté et le commencement d'une vie de tourmente et d'enfer ! Les corsaires chrétiens, très actifs, sillonnaient la Méditerranée et l'Atlantique.
- 23 Perafon de Ribera commandait la place de Bougie en 1534. Dans une lettre adressée à Charles Quint le 17 mai, il rappelait la décision de son maître par laquelle ce dernier lui accordait le 1/5 sur les prises faites avec sa galiote « *sauf, dit-il, en ce qui concerne les Maures et les Turcs qui doivent servir sur les galères* », ce qui lui paraissait juste¹⁹.
- 24 Après avoir relâché à Oran (occupée par les Espagnols), Ph. De Condi, général des galères de France, enleva à l'abordage le 22 juillet 1620 deux bâtiments algériens et « *mit aux fers une cinquantaine de marins* »²⁰
- 25 Le Chevalier Razilly, en mission au Maroc, rencontra en 1629, non loin de Salé, un bateau d'Alger, commandé par Muhammad Khodja, s'en empara et l'équipage tomba en esclavage. La même année, une tartane algérienne se laissa prendre par un bateau et l'équipage envoyé aux galères²¹
- 26 Les accrochages avec le chevalier Garnier, en septembre 1634, coûtèrent à la flotte d'Alger des centaines de tués et de prisonniers. Deux galiotes algériennes allaient à Istanbul en 1638 quand elles furent attaquées et prises par des galères toscanes. Le Pacha tomba prisonnier ainsi que d'autres « *chefs et gens de marque* »²².
- 27 Dans une lettre de Cadix (le 27 novembre 1655), on peut lire :
- « Le commandant Gidéon de Wilde a capturé en pleine mer et amené ici un navire turc de qualité, équipé de 32 pièces. A bord se trouvaient 250 turcs et environ quarante esclaves. Les Turcs seront vendus pour le remboursement des frais et, en plus, pour le butin des officiers et matelots. Avant-hier, les esclaves chrétiens sont partis à bord d'un navire hollandais qui allait de Venise à Amsterdam »²³
- 28 Le Chevalier d'Escrainville, représentant de la France à Malte, se vantait d'avoir

enlevé en 1664 et 1665, avec deux vaisseaux seulement, quatre bâtiments musulmans d'un convoi, ce qui rapporta deux cent mille écus. Et les corsaires anglais Prince Frédéric et Prince George, s'attaquant à un bâtiment français, non loin de nos cités, s'emparèrent de six Algériens qui se rendaient à Livourne.

29 La chasse aux Musulmans était soit le fait de corsaires « privés » qui se moquaient des traits conclus, soit le fait d'escadres. L'état de guerre permanent ou presque avec la Régence en fournissait le prétexte.

30 Godefroi d'Estrades écrivait de Londres à Louis XIV le 9 mars 1662, la lettre dont voici un extrait :

« Le meilleur parti que votre Majesté puisse prendre pour exécuter ce dessein, c'est d'obliger la flotte que le Roi d'Angleterre tient dans le Levant et à Tanger d'amener à Toulon tous les esclaves qu'elle fait dans ces mers et de les vendre à un commissaire que Votre Majesté commettra pour cela au lieu des les aller trafiquer en Espagne comme elle fait... Et de cette façon, l'on m'assure que dans peu de temps, elle en aura un nombre suffisant mais qui lui en coûtera 360 qui est le même prix qu'ils vendent en Espagne. Comme ce sont tous des gens faits à la mer et accoutumés à l'air de nos côtes, il est sans doute que V/M. en tirera un meilleur service que ceux de Guinée »²⁴

31 Interpellant le Diwan d'Alger, le général Mortemart disait en 1687 :

« J'ai arrêté un de vos navires parce que son passeport était trop vieux...A l'égard des six Turcs retenus par un navire de mon escadre, sur ce que le passeport de leur caravelle s'est trouvé daté de deux ans... »²⁵

32 Quelques jours après le fameux vaisseau algérien *Le Soleil* tomba également entre les mains des corsaires avec ses cent vingt-cinq hommes d'équipage. Le bâtiment revenait du Texel lorsque se fiant au traité de paix de 1684, il se laissa contrôler par un navire français, opération qui aboutit à la capture des « *marins, raïs, écrivain, timonier, soldats, teinturier, boulanger, barbier...* » tous prenant le chemin de la détention.²⁶ Le 5 août, ce fut le tour d'une caravelle avec ses soixante-cinq matelots.²⁷

33 Le Sieur Fourmilier coutumier de ces pratiques eut souvent l'occasion d'enlever des Algériens. En janvier 1687, il confia trois esclaves au duc de Mortemart « *dont le vaisseau amiral Le Magnifique touchait Marseille le 16* ».

34 Les croisières rapportaient beaucoup plus que les razzias isolées. Une seule sortie permit au duc de Noailles de capturer cinquante et un Algériens. L'année suivante un autre vaisseau de la Régence fut pris par d'Amfreville, chef d'escadre qui commandait *Le Sérieux* : il rencontra fin novembre dans la « *mer de Sardaigne* » le bâtiment algérien qui, se jugeant hors d'état de combattre fut contraint d'aller s'échouer sur la côte méridionale de l'île près de San Antonio et de Vaca. Il était pourvu de trente-six canons et de trois cents hommes... On ramena tout ce monde à Toulon.²⁸

35 L'année suivante, cinq Algériens en mission à Salé furent pris ainsi que leur barque chargée de blé par un navire français qui confisqua leurs biens et les conduisit à Marseille²⁹.

36 A la tête de douze vaisseaux de guerre, Tourville captura un bâtiment algérien dans le détroit de Gibraltar : le Raïs Vali se défendit vaillamment avec son artillerie et sa mousqueterie mais son navire fût coulé et ses hommes prirent le chemin de la captivité³⁰.

37 Une barque espagnole qu'on avait armée à Pignon « *qui est tout proche du dit Mellit, prit une frégate d'Alger avec dix sept Maures et trois femmes : une Juive et deux Maures* »³¹.

38 Au total, près de deux cents Algériens capturés en deux mois.

39 Cette chasse en mer permettait à l'Europe et plus particulièrement au Roi de France, de pourvoir ses galères en rameurs. Si, en vingt-sept mois, Louis XIV ne put acheter que 257 galériens, ses vaisseaux mirent la main, en deux mois de croisière, sur 241 captifs. Peu importait leur âge ! Muhammad Ibn'Abd al Rahmès d'Alger, matricule 3653, avait dix ans... Un de ses compagnons d'infortune en avait soixante-dix-neuf !

40 Deux corsaires de Malte s'emparèrent, en 1711, d'une unité de la Régence qui fut conduite à Majorque avec ses deux cents hommes d'équipage³².

41 Parallèlement, de grands drames endeuillaient la capitale. Celui du navire *Le Dantzik* en fut un. *L'Augustus III* fut enlevé aux Dantzikois en 1749. Grand, beau, neuf... Le Dey en fit un vaisseau amiral. Mais en décembre 1751, lors d'un violent combat contre les navires de guerre espagnols, et après une résistance qui dura quatre jours, il fut incendié. Les pertes humaines furent considérables ! Trois cent quatre-vingt marins capturés et quatre-vingt blessés dont le raïs Chérif³³.

42 Quatre années plus tard, une formation de chebecs espagnols appuyée par des vaisseaux, coula trois unités algériennes, non loin du Cap Saint Martin. Plus de cinq cents matelots furent conduits à Carthagène. L'armement de ces bâtiments comprenait mille cent hommes « *tous jeunes, choisis et embarqués de bonne volonté sous le commandement des trois plus fameux Raïs de la Régence : Hadj Mis, Husayn Barboucha et Husayn dit le petit* »³⁴.

43 Barcelo, corsaire espagnol promu amiral, prit entre 1762 et 1769 dix-neuf navires dont les équipages furent envoyés aux galères³⁵. Dans un dossier des archives espagnoles, il est question, en 1784, de prisonniers maures pris sur un navire français³⁶.

44 Après une délicate mission à Istanbul, Si Hasan, sur le chemin du retour à bord du navire français *La Septimane*, spécialement affrétée par le Dey, fut enlevé par les Espagnols. Il venait de quitter Tunis et, arrivé en face de l'île de la Galite, il fut assailli par deux bâtiments de guerre. Avec sa suite et sa cargaison, il fut conduit à Carthagène où il subit « *toutes sortes de mauvais traitements* »³⁷.

45 Le Marquis de Castries donnait en novembre 1781 au dey Muhammad Ibn'Uthmin des nouvelles du Raïs Cadoucy capturé par les Génois dans les eaux de France, entre Saint-Tropez et l'île Sainte Marguerite³⁸.

46 Parfois en mer, une mutinerie des captifs chrétiens se déclenchait quand la surveillance se relâchait. En cas de réussite, on vendait les Musulmans marins ou voyageurs comme esclaves. On s'emparait du navire et on libérait les esclaves chrétiens.

47 Les pèlerins n'échappaient pas à ces captures, sur leur route vers Alexandrie. En effet, il partait annuellement, deux ou trois bâtiments, chargés de fidèles, malgré les risques de l'entreprise.

48 Un vaisseau d'Alger, commandé par le Raïs Bostandji cinglait en mai 1687 vers l'Égypte, avec « *cent trente passagers de Fès qui passaient à Alger pour aller à la Mecque* ». Il fut capturé par les Anglais. « *On a pris beaucoup d'or* » dit un document³⁹.

49 Deux années plus tard, huit Algériens qui voulaient accomplir leur devoir religieux, embarquèrent sur un navire anglais. A leur sortie de Tunis, ils furent enlevés par des corsaires français⁴⁰.

50 La prise endeuilla tout Alger. Le drame de ces victimes amena le gouvernement à adresser requête sur requête. En décembre 1690, un mémoire envoyé à Louis XIV à leur sujet décrit le triste sort de ces captifs et les préoccupations des Algériens qui réclamaient :

« qu'il leur soit restitué huit pauvres pèlerins ... gens de place et de vertu exemplaires, qui n'avaient aucune part à la guerre et qui furent pris les années passées sur un vaisseau anglais en compagnie des Tunisiens. Ces pauvres gens, ajoute le mémoire, avaient abandonné leur patrie, comme des religieux en dessein d'aller se prosterner au pied de la Maison de Dieu qui est à la Mecque et ils ont été amenés esclaves... »⁴¹

51 Tout Algérien, important ou pas, commerçant ou matelot, soldat ou pèlerin était concerné. La capture nécessitait corruption, complicité ou trahison.

52 En pleine guerre turco-russe, des négociants algériens, en 1771, montés sur la polacre française *La Rose*, venaient d'Alexandrie à Alger. Ils furent arraisonnés par un navire russe, faits esclaves et conduits à Malte.

- 53 Le capitaine Claude Bartole, de Saint-Tropez, commandait en 1777 la polacre *L'heureux Saint Victor*. Il fut arrêté le 28 août de cette année par une frégate espagnole *La Vierge des Carmes* et conduit à Carthagène avec ses 184 passagers algériens qui regagnaient Alexandrie, dans le but d'accomplir leur devoir religieux⁴².
- 54 Quelques années plus tard, Hadj'Uthman voyageant d'Alger à Istanbul signalait en 1796 à Hassan Pacha, la capture « *dans les eaux orientales* » de cinquante Musulmans qui se trouvaient à bord d'un bâtiment Maltais⁴³.

III - Les risques à l'étranger

- 55 Certains Algériens se trouvaient, pour une raison ou pour une autre (voyage d'affaires, commerce, transit) dans un port étranger. Il arrivait aussi aux marins de la Régence de mouiller dans les ports européens, conformément aux accords conclus. Dans ces cas le danger était toujours présent.
- 56 Un brigantin français, chargé d'orge et venant de Tripoli, via Malte, accosta en Espagne. A peine arrivés, les cinq passagers musulmans, dont un Algérien, Qara Muhammad, furent arrêtés par la douane espagnole⁴⁴.
- 57 On n'était à l'abri nulle part, pas même chez des amis. Incidents et drames se multipliaient.
- 58 Début 1620, un navire algérien, fut jeté par la tempête près de Cherbourg. On s'empara violemment du bâtiment, de sa cargaison et de son équipage « *qui n'avait donné lieu à aucune plainte* ». Quelques jours après, las de nourrir et de garder les captifs, on les lâcha à travers champs, en plein hiver, sans vivres ni ressources... Quant au Raïs, on le jugea. Le lieutenant de l'Amirauté le condamna à être pendu⁴⁵. Rappelons qu'un traité de paix et de commerce avait été conclu le 21 mars 1619 entre la Régence et la France !
- 59 Le cas n'est pas isolé. Le 31 octobre 1689, à Palma, une tartane algérienne était retenue au lazaret, arraisonnée par les Mayorquins. Les Musulmans (ils étaient 74 aux ordres de Méhmet Bibi, alias Robocalis) furent faits prisonniers⁴⁶.
- 60 La passivité ou la complicité française encourageait les assaillants. Les traités signés restaient souvent lettre morte.
- 61 En septembre 1716, un vaisseau français coula au fond dans un endroit peu profond du port de Syracuse. Il avait à bord 159 passagers musulmans (Turses et Algériens) dont 26 femmes et enfants. Les Siciliens se saisirent sur le champ de tout ce monde et de leurs biens...Voici une longue lettre envoyée par les captifs au Dey Bib'Al le 27 janvier 1717 :

« Gloire à Dieu, le Tout puissant et miséricordieux... A notre roi et souverain maître, à nos seigneurs du conseil et à tous nos frères, les vrais croyants d'Alger, nous vous certifions qu'étant sortis... du port d'Alger à bord du vaisseau français commandé par le capitaine Guillaume Aquilton nous arrivâmes à Tunis en bonne santé. Ils s'y embarqua avec nous plusieurs personnes pour le Levant.

Nous mouillâmes dans peu de jours à Malte munis de lettres pour le consul français... Une tempête dans le golfe de Tibes... Nous priâmes le capitaine de cingler vers Tripoli que nous avions sous le vent ; mais il nous répondit que Malte ou la Sicile lui convenait également. Enfin, après avoir battu les mers pendant 4 jours, nous abordâmes Syracuse. Nous formâmes un petit camp sur le rivage avec les voiles du vaisseau et nous abordâmes le pavillon blanc en signe d'amitié. Nous fûmes entourés d'une multitude de gens à pied et à cheval. Ils pillèrent tous nos effets et nous menèrent à Syracuse, puis à un endroit où on nous obligea à une quarantaine de quatre lunes (mois).

Nous fûmes ensuite partagés en deux compagnies et confinés pendant deux mois dans des châteaux forts séparés. Nous sommes présentement enfermés tous ensemble dans une maison où l'on a enregistré nos noms, nos qualités et lieu de naissance ».

Ceux qui ont de quoi payer une bonne rançon resteront ici, mais les indigents vont avoir les galères en partage.

Quelle affligeante pensée que 159 Musulmans, outre 26 femmes ou enfants gémissent ici dans l'esclavage ! Ceux de notre sexe pourraient supporter la servitude avec quelque fermeté ; mais

Seigneur ! les femmes et les enfants réclament votre secours... Si vous qui êtes ici bas notre roi et notre père, le leur procurez bientôt, vous deviendrez responsable de tous les péchés qu'ils pourront commettre... »

A Syracuse vers la fin de Muharram, l'an 1129 ⁴⁷

Ibrahim Cheri Ben Assem Muhammad ben Hadj Mustapha

'Ali ben Ramdhène

62 Les vicissitudes de la navigation, le caprice des vents et la furie des vagues poussaient quelquefois marins et passagers à des extrémités.

63 Deux Chebecs d'Alger ayant été jeté par mauvais temps sur les côtes de France, entrèrent dans la rade de Toulon. Ils furent retenus durant vingt jours puis autorisés à repartir . Une frégate du roi, *Le Zéphir*, mettait la voile en même temps que les chebecs, « *confiants, tant sur la côte de France* ». Mais un des deux navires fut attaqué par une galère espagnole et poursuivi jusqu'au port. Quelques marins se jetèrent à l'eau, d'autres prirent des chaloupes de secours. Tous voulaient éviter d'être pris par l'assaillant. Le Raïs, présumant qu'il allait être capturé par l'Intendant, s'abstint de tirer. Peine perdue ! Les soldats furent pris et jetés sur la galère espagnole...⁴⁸

64 Rien n'était moins sûr que les ports de France. Fezoullah Raïs l'apprit à ses dépens. Il commandait une galère du Dey, un jour, il se saisit d'un bâtiment génois « *chargé de café et de riz* ». Il s'en rendit maître mais fut bientôt attaqué par des corsaires de Gênes. Il se réfugia avec sa prise sur les côtes « *et sous la protection des canons* ». Mais les armements ennemis, sans tenir compte des batteries, vinrent enlever le tout à quelques mètres du fort. Cargaison et équipage furent transférés à Gênes⁴⁹.

65 Les protestations énergiques d'Alger firent agir le ministre français. Celui-ci tranquillisa le Dey :

« J'attends, *dit-il*, d'un jour à l'autre des réponses du Sénat auprès duquel S.M. Impériale a fait réclamer le navire génois, sa cargaison ou leur valeur dans le cas où il aurait été vendu ou dénaturé. Je voudrais que le nouveau consul (de Gênes) pût amener avec lui cet équipage et vous garantir la certitude de la restitution de la prise ».⁵⁰

66 D'autre part, il faut signaler que, même dans les ports musulmans, les Algériens couraient le risque d'être pris. Un exemple, autre autres, suffira pour montrer l'extension du danger. En mars 1828, Porto Farine, un navire d'Alger armé de 6 canons y était entré. Il fut aussitôt attaqué et ses 63 marins embarqués sur la frégate française *L'Astree*⁵¹.

IV - La guerre des escadres

67 L'assistance permanente accordée par Alger au Sultan ottoman dans ses nombreuses guerres mobilisa une grande partie de la flotte. Les accrochages ne manquaient pas :

« Aucun événement, notait Baudicour, ne s'accomplissait sur le bassin de la Méditerranée sans que les corsaires algériens y prissent part. La force principale de toute la marine ottomane reposait sur eux »⁵².

68 Mais ces heurts coûtaient cher. Ils causaient des pertes en hommes et en matériel. De très nombreux marins et parmi les meilleurs, tombaient entre les mains de l'adversaire.

69 La bataille de Tunis en 1535 fit perdre à Khayr al Dine, des fustes et des hommes. Celle de Preveza en 1538 également. En 1540, alors qu'une formation algérienne voguait vers Gibraltar, elle fut surprise par une escadre espagnole. Le choc fut bref mais dur. Des dizaines de matelots y laissèrent ou leur vie, ou leur liberté.

70 La guerre de Lépante, en 1571, coûta cher à la Régence : des morts, des blessés et des prisonniers par centaines. Le butin de Lépante (1571) a-t-on dit, fut d'abord un

butin humain.⁵³ Parmi ces derniers, on citera l'ex-pacha d'Alger, Muhammad ainsi que plusieurs notables, dont le fils du Pacha'Ali. Ils passèrent de longues années en captivité.⁵⁴

71 Le témoignage de Haedo, même s'il se rapporte à la fin du XVIe siècle laisse deviner l'ampleur des pertes humaines :

« En 1590 nous dit-il, quatorze Raïs de galiotes et brigantins se trouvaient dans les prisons de Castel Novo, pris à différentes époques et par diverses personnes, parmi eux, Mostefa Arnaout, célèbre corsaire algérien, homme puissant, marié à une parente du capitaine Arnaout Mami »⁵⁵

72 Les pertes étaient encore plus élevées quand les marines espagnole et française coopéraient contre les Algériens⁵⁶. Ouvertement parfois, secrètement souvent, les deux flottes assenèrent des coups sensibles aux Raïs.

73 Ainsi le Chevalier Garnier, en septembre 1634, mena une action contre la marine de la Régence qui perdit nombre de tués et de captifs⁵⁷.

74 Puis vint le grand désastre. Les combats de la Vélone en août 1638 permirent aux Vénitiens de détruire dix-huit navires. L'amiral Capello, avec ses vingt bâtiments, surprit la flotte ancrée dans le port. Entassés, les Algériens ne purent ni manœuvrer ni se servir de leur artillerie. Quant au total des tués, et des prisonniers, il fut impressionnant.⁵⁸

75 En 1657, l'Amiral Husayn se battait dans les Dardanelles mais il fut fait prisonnier par les Vénitiens.

76 La coalition des marines chrétiennes privait la flotte algérienne de ses meilleurs capitaines et de ses meilleures unités.

77 La capture de *La Perle d'Alger* eut lieu en juin 1663. Ce navire avait livré bataille, un an auparavant, au vaisseau français *La Lune*. Il dut, cette fois, se rendre au bâtiment français *Le Soleil* commandé par Duquesne⁵⁹.

78 En 1695, deux cents Algériens et en 1698 quatre-vingt furent victimes des corsaires du Souverain pontife.

79 Toutes les nations chrétiennes avaient pour but d'affaiblir voire de détruire cette importante marine.

80 En 1709, les chevaliers de Malte, commandés par Mongon, avaient pris *La Capitaine d'Alger*, pourvue de 650 hommes et de 46 captifs chrétiens. Le combat des trois vaisseaux d'Alger contre les quatre maltais fut si dur que deux cents Turcs et deux esclaves furent tués et tout l'équipage fait prisonnier.⁶⁰

81 Les Espagnols, malgré la résistance des Algériens, purent en 1751 mettre la main sur le fleuron de la flotte de la régence, *Le Dantzik*. La bataille, longue et meurtrière, se solda par 320 matelots capturés, 80 blessés dont le Raïs et 22 tués.⁶¹

82 Il serait trop long et fastidieux de relater ici tous les événements tragiques qui endeuillèrent la Marine, la privant de ses meilleurs hommes. En effet, de Preveza à Navarin (1827)⁶², les guerres d'escadre avaient causé la perte de centaines de Raïs et de marins. Les coups de mains, les croisières et les blocus firent le reste.

83 Cette longue période de conflits armés et de tensions persistantes vit un grand monde de Raïs, matelots, mousses, enfants, femmes, vieillards, commerçants ou pèlerins prendre le douloureux chemin de l'esclavage pour de longues années ou pour la vie.

Notes

1 - Rihla (Relation de voyage) dit . et trad. R. Brunscwig

2 - Lettre du 15 janvier 1530, R.A., 1875, p.70. Didier (Histoire d'Oran, V, p. 2) cite un autre exemple : « en juin 1502, une caravane allant de Mostaganem à Oran fut enlevée près d'Arzew par les Espagnols ».

3 - Mathiex, « Trafic et prix de l'homme en Méditerranée aux XVIe-XVIIe siècles », A.E.S.C., 1954, pp.157-164.

4 - Hubac (P.), *Les Barbaresques*, pp.161-162.

- 5 - Masson (P.), *Les galères de France*, p. 128. Quelques années plus tard (1579), quatre galères des Chevaliers de Saint Etienne, commandées par Marantonio Calefati firent une incursion près de Collo, enlevant trente-six Musulmans.
- 6 - Fraud (Ch), *Histoire de Djidjeli*, p. 128. Certaines sources parlent de 1500 personnes enlevées à Bône. Ce rapt fut célébré dans un poème intitulé « Buona espugnata ».
- 7 - Gaspard (Le Père), « Mission véritable... » cité par Turbet-Delof, *Bibliographie critique*, p. 77. Une autre date est donnée : mai 1609.
- 8 - *S.I.H.M.*, t. I, Lettre de J. Olivier, F. Icard, Galiari 9 janvier 1662
- 9 - Grammont (H. de), *Relations de la France...* 4^{ème} partie, p. 19
- 10 - Vittu, *Un document sur la Barbarie en 1680-81 : la relation de voyage du Sieur Dancour...* C.T, 1977, p.300.
- 11 - Braudel (F.) : *La Méditerranée.. T.II*, p. 107. Sur cet aventurier , son entreprise et son sort, Haédo, *De la captivité...* p. 213-218.
- 12 - Grammont (H. de), *Correspondance des Consuls d'Alger*, pp. 138. On accusa les Français de complicité
- 13 - Mathiex, « Levant, Barbarie et Europe Chrétienne », *B.S.H.M.* 2/1958, p. 7.
- 14 - A.N Marine B7/6, 47. *Lettre du Consul de France à Malaga*.
- 15 - Petit bâtiment de transport, jadis en usage sur les côtes maghrébines.
- 16 - Le gouvernement algérien en rendit la France responsable : La Calle était alors comptoir exploité par les Français en vertu d'une location . Certes, le Consul de France à Malte engagea une action en faveur des captifs. Le tribunal de commerce, dans sa délibération, jugea que « les deux sandales, agrées et effets, avaient été pris en pleine et libre mer, dans un parage non privilégié, que le Bastion de France n'était point réputé territoire du Roi très Chrétien, ni une portion de son Etat, mais simplement un domaine appartenant aux Algériens... Que rien ne pouvait s'opposer (donc) à la légitimité de la prise de ces deux sandales... » AN. Affr. Etr. B-III-10, f ; 72 v
- 17 - Grammont (H. de) *Histoire d'Alger*, p. 212
- 18 - *Histoire de la piraterie*.
- 19 - La Primandaie, *Documents inédits*, R.A. 1875, pp. 74-75.
- 20 - La Roncière, *Histoire de Marine Française*, IV, p. 404 et p. 693.
- 21 - Mercie (E.), *Histoire de l'Afrique septentrionale*, III, p. 213
- 22 - *Gazette de France*, 1638, p.757, Naples, 24 oct.
- 23 - Vveeckelycke Courane Van Europa – Spangien – (67773)
- 24 - *S.I.H.M.*, t. I, p. 36
- 25 - Plantet, *Correspondance... I*, pp. 143-144. Lettre de Cadix 20 juillet 1687. La prise eut lieu près des côtes marocaines le 8 juillet.
- 26 - Dès qu'il prit connaissance de cet acte de piraterie Dey Hadj Husayn écrivit au Duc : « Nous avons à vous dire que ce passeport n'est qu'un prétexte dont vous vous êtes saisi pour prendre ce bâtiment... La prise d'un vaisseau ne réduit pas un royaume à la mendicité, cette action toutefois ne convient pas à un seigneur aussi illustre que vous l'êtes car c'est tout ce que peut faire un fourbe. Nous vous dirons cependant comme à notre illustre ami, que ces tours de voleurs nous étaient autrefois imputés mais que présentement ils ont passé de nous à vous ». (Plantet, I, pp. 145-146)
- 27 - *A.N. Marine* B4/11, f ; 23V ; 24V ; 56V.
- 28 - La Croix (Sieur de) *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, II, p.186.
- 29 - Lettre de Dey Cha'bin au ministre Pontchartrain, 29 octobre 1691 : Il n'y a pas un mois que nous trouvâmes des français sur des bâtiments génois, livraisons, maltais et espagnols. Ils étaient encore au port lorsque votre consul (Lemaire) les a réclamés et on les lui a rendu comme il est porté par le traité de paix ». Capturés en 1690, ces membres de la mission Salé étaient encore retenus en France en...1707 ! Une lettre de dey Husayn à Pontchartrain en faisait état (7 janvier).
- 30 - Plantet, I, pp. 297-298
- 31 - *S.I.H.M.*, série Sa'adiens-France. Lettre de P. Estalle à Pontchartrain, Tétouan , 30 juillet 1967
- 32 - *A.N. Marine* B7/10, f ; 10, V ; Lettre de Carthagène, 10 août 1711.
- 33 - Long récit dans Lemaire, *Journal, A.C.C.L.*, série J 1395, avril 1752. « Le Dey a témoigné beaucoup de satisfaction de la belle défense que les soldats ont faite et de l'honneur qu'ont remporté en laissant périr leur vaisseau plutôt que de le rendre aux ennemis... leur courage ne restera pas sans récompense... On se propose d'échanger les prisonniers contre autant d'esclaves chrétiens, et, en attendant, il les a tous à la haute paie d'Alger ».
- 34 - *A.C.C.M* série J 1365. Voir également J.A. Vallière, *Observations sur les Royaumes d'Alger...* », Chaillou, *Textes* p. 129 ? Le consul parle de 560 capturés.
- 35 - *A.C.C.M.* série J. 1366
- 36 - Archives espagnoles, ministère de la Marine, section course, dossier n°1848, 6 août 1784.
- 37 - Plantet, *Correspondance II*, pp. 328-329. Lettre d'avril 1776, Sidi Hasan tait wakil al hardj (ministre de la Marine)
- 38 - Plantet, *Correspondance, II*, Lettre de Versailles 30 novembre 1781
- 39 - *S.I.H.M.* , t.III. Série Sa'adienne France. Lettre de P. Eski Seigneley, Tétouan, 10 juin 1687. Les Chevaliers de Malte eurent vent en août 1651, de l'embarquement à Tunis, sur des navires anglais, de pèlerins marocains se rendant à la Mecque. Le commandeur Balthazar sortit avec les galères de la Religion et surprit ces navires à la hauteur du Cap Bon. Les pèlerins

marocains se rendant à la Mecque. Le commandeur Balthazar sortit avec les galères de la Religion et surprit ces navires à la hauteur du Cap Bon. Les pèlerins furent amenés à la Mecque. Le commandeur Balthazar sortit avec les galères de la religion et surprit ces navires à la hauteur du Cap Bon. Les pèlerins furent amenés à Malte et internés au bague avec les autres Musulmans » (*S.I.H.M.*, t.I, p. 203).

40 - Planter, *Correspondance I.*, p. 263. Lettre du 30 novembre 1960.

41 - Plantet, *Correspondance I.*, p. 284

42 - Plantet, *Correspondance II.*, pp.349-350. Lettre du comte de Sardine au Dey Baha Muhammad, 8 décembre 1777.

43 - *Archives B.N.* d'Alger, 3190, n°15

44 - *AN.Affaires étrangères*. B-III, Registre 11, n° 37

45 - Grammont (H.de). *Documents algériens...R.A.*, 1885, p.438

46 - Bennassar, *Les Chrétiens d'Allah*, p.471

47 - 1./ Laugier de Tassy, pp. 318-321. Le texte original n'est pas produit. L'an 1129 de l'H. correspond à 1715-1716. Babi 'Al Chewuck Dey gouverna de 1715-1716. / 2/ Dans une lettre d'Alger 15 mai 1717, adressée à Louis XV, 'Al Dey accuse le consul de France à Tunis, le Sieur Michel et le capitaine du vaisseau, d'avoir délibérément livré ces Algériens. Par représailles, les Raïs capturèrent 178 officiers et soldats sur un navire français. Le consul de France à Alger fut tenu de les nourrir (Plantet, *Correspondance. II* pp. 93-94.)

48 - Le laisser faire de l'Intendant du port était contraire aux dispositions du trait, en vigueur qui prévoyait l'interdiction de faire des prises, à moins de 30 miles des côtes françaises. Le Dey entra dans une colère extrême. Il fit ôter sur le champ le gouvernail sept bâtiments français ancrés dans le port, de même qu'il fit enchaîner les équipages deux à deux. Le consul les y rejoignit (Grammont, *Correspondance*. p. 27. Lettre du 22 décembre 1741).

49 - Plantet, *Tome II*, p. 395 Lettre de Baba Muhammad au Comte de la Luzerne, secrétaire d'Etat à la Marine, Alger 4 avril 1790.

50 - *Ibid.*, Lettre du 4 septembre 1790

51 - *A.C.C.M.*, série P.R 46.4.1

52 - Beaudicourt, *La guerre et le gouvernement d'Alger*, p.47

53 - Aymard, *Mélanges F. Braudel, I*, p. 57 : « 3651 esclaves furent répartis entre les vainqueurs : 558 pour le Pape, 1223 pour Venise, 1870 pour l'Espagne »

54 - Haédo, *Les Rois d'Alger*, p. 135. Il sera échangé avec G. Cerbelloni et les chevaliers de Malte pris dans le fort de Tunis en 1574.

55 - *Histoire des rois d'Alger*, p.209

56 - La reprise d'Oran en 1732 par les Espagnols est due à cette coopération

57 - La Roncière, *Histoire de la Marine Française*, tome IV, p.693

58 - Sur les combats de la Vélone : Turbet-Delof, *Presse périodique Française*, p. 13, Grammont, *Histoire d'Alger*, p. 188 ; Playfair, *Episodes... R.A.*, 1879, P.434. Récit détaillé dans *Gazette de France*, p. 429 et pp. 473, 557 et 638.

59 - *A.N. Marine*, B'/2, f, 192

60 - Philomène de la Motte (Le Père), *Voyage... pp.66-67*

61 - Belhamissi (M) *Marine et Marins d'Alger..II*, p.497. Thèse d'Etat. Large place à l'événement dans Lemaine, *Journal, A.C.C.M* Série J 1365, Avril 1755.

62 - Il y eut « Djerba 1560, le siège de Malte 1565, Lepante 1571, Tunis 1574, la guerre contre Venise 1638, celle contre les Grecs et les Russes 1770-1820, l'insurrection grecque 1820-1827 ».

References

Electronic reference

Moulay Belhamissi, « Course et contre-course en méditerranée ou comment les algériens tombaient en esclavage », *Cahiers de la Méditerranée* [Online], 65 | 2002, Online since 15 October 2004, connection on 30 April 2013. URL : <http://cdlm.revues.org/36>

About the author

Moulay Belhamissi

Université d'Alger

Copyright

© Tous droits réservés